

Conférence diplomatique pour la conclusion et l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles (DLT)

Riyad, 11 – 22 novembre 2024

CALENDRIER PROVISOIRE RÉVISÉ POUR LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE¹

établi par le Secrétariat

¹ Le programme de la conférence sera annoncé quotidiennement.

Il est proposé d'examiner les points de l'ordre du jour ci-après selon le calendrier suivant

Lundi 11 novembre	10 h 00 – 12 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Cérémonie d'ouverture 14 h 00 – 17 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Plénière : points 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour
Mardi 12 novembre	10 h 00 – 13 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Plénière : point 7 de l'ordre du jour 15 h 00 – 18 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Commission principale I [19 h 30 – 22 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Plénière : point 7 de l'ordre du jour]
Mercredi 13 novembre	9 h 00 – 10 h 00 (avant le début de la réunion officielle) <ul style="list-style-type: none">• Commission de vérification des pouvoirs 10 h 00 – 13 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Commission principale I 15 h 00 – 18 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Commission principale II 19 h 30 – 22 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Comité de rédaction
Jeudi 14 novembre	10 h 00 – 13 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Plénière : point 8 de l'ordre du jour• Commission principale I 15 h 00 – 18 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Commission principale II 19 h 30 – 22 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Comité de rédaction
Vendredi 15 novembre	10 h 00 – 13 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Commission principale I 15 h 00 – 18 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Commission principale II 19 h 30 – 22 h 00 <ul style="list-style-type: none">• Comité de rédaction

[Dimanche 17 novembre]	<p>10 h 00 – 13 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission principale I <p>15 h 00 – 18 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission principale I
Lundi 18 novembre	<p>9 h 00 – 10 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission de vérification des pouvoirs <p>10 h 00 – 13 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission principale I <p>15 h 00 – 18 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission principale II <p>19 h 30 – 22 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de rédaction
Mardi 19 novembre	<p>10 h 00 – 13 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plénière : point 10 de l'ordre du jour • Commission principale I <p>15 h 00 – 18 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission principale II <p>19 h 30 – 22 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de rédaction
Mercredi 20 novembre	<p>10 h 00 – 13 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de rédaction <p>15 h 00 – 18 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de rédaction <p>19 h 30 – 22 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de rédaction
Jeudi 21 novembre	<p>10 h 00 – 13 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plénière : point 9 de l'ordre du jour <p>15 h 00 – 18 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plénière : points 11, 12, 13 et 14 de l'ordre du jour <p>19 h 30 – 22 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plénière : point 14 de l'ordre du jour
Vendredi 22 novembre	<p>10 h 00 – 13 h 00</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie de signature : acte final et traité

Veillez noter que n'importe lequel des points de l'ordre du jour peut être abordé n'importe quel jour entre le 11 et le 22 novembre 2024 sur décision de la présidence, conformément au règlement intérieur.

Note : vous trouverez ci-après les points inscrits à l'ordre du jour (document DLT/DC/1 Prov.3)

1. Ouverture de la conférence par le Directeur général de l'OMPI
2. Examen et adoption du règlement intérieur
3. Élection du président de la conférence
4. Examen et adoption de l'ordre du jour
5. Élection des vice-présidents de la conférence; des membres de la Commission de vérification des pouvoirs; des membres du comité de rédaction et du bureau de la Commission de vérification des pouvoirs, des Commissions principales et du comité de rédaction
6. Accréditation des observateurs de la conférence
7. Déclarations liminaires des délégations et des représentants des observateurs
8. Examen du premier rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
9. Examen des textes proposés par les commissions principales
10. Examen du deuxième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
11. Adoption du traité et de son règlement d'exécution
12. Adoption éventuelle de recommandations, de résolutions, de déclarations communes ou d'un acte final
13. Déclarations de clôture des délégations et des représentants des observateurs
14. Clôture de la conférence par le président²

[Fin du document]

² L'acte final, le cas échéant, et le traité seront ouverts à la signature immédiatement après la clôture de la conférence.